

Actualités COVID 19 - Secteur agricole et agroalimentaire Situation en Afrique de l'Est et Océan Indien au 21/05/2020¹

Deux mois après le dépistage des premiers cas dans la région, les pays sont partagés quant à l'allègement des mesures de confinement, alors que les économies souffrent mais que le pic de l'épidémie n'est pas atteint. Le fret aérien est progressivement renforcé et la demande mondiale reprend, ce qui permet la reprise des exportations de produits frais ; le secteur est néanmoins toujours en tension. La perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales, régionales et nationales se poursuit, causant plusieurs tensions en zones frontalières, particulièrement touchées par la pandémie de COVID-19. La fermeture des bars et restaurants, la baisse des revenus et la limitation des déplacements vers les pôles urbains réduisent quant à elles l'accès au marché local pour de nombreux producteurs, notamment dans le secteur des productions animales (lait, oeufs, viande). L'insécurité alimentaire est grandissante dans la région, amplifiée par l'invasion des criquets pèlerins toujours très active et d'importantes inondations ces dernières semaines, ayant causé la mort de plusieurs centaines de personnes dans plusieurs pays et conduit au déplacement de plus de 800 000 personnes.



Contexte général

Situation épidémiologique

L'Afrique de l'Est – Océan Indien dénombre désormais **10 726 cas confirmés** (+294% en un mois) **et 285 morts** (+391% en un mois) (cf Annexe 1). Tous les Pays ont désormais déclaré des cas : **le Soudan est désormais le pays le plus touché** avec 3138 cas, suivi de Djibouti (2047 cas) et de la Somalie (1594 cas). Le dépistage s'est généralisé dans de nombreux pays et les déplacements transfrontaliers sont très suivis. Certains chiffres de contamination sont néanmoins contestés comme au Burundi et en Tanzanie. Deux mois après le recensement des premiers cas, **la progression reste plus lente qu'en Europe**, même si l'on observe une certaine accélération ces derniers jours, notamment au **Soudan, à Djibouti, en Somalie et au Kenya**. A ce jour, **les pics de contamination sont attendus en juin-octobre 2020**.



Files de camions attendant de passer la frontière entre le Kenya et l'Ouganda (BBC News)



Rassemblement politique au Burundi à quelques jours de l'élection présidentielle du 20 mai 2020 (Voanews)

¹ Compte tenu de l'évolution permanente de la situation dans les pays, cette note ne peut décrire une situation totalement exhaustive dans les pays d'Afrique de l'Est – Océan Indien. Une attention particulière est notamment portée aux pays suivants : Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar. Cette veille a donc été élaborée avec l'appui des SE et des Ambassades de la zone AEOI et fait suite aux notes du 25/03/20 et du 16/04/20.

Mesures d'ordre général

Deux mois après le dépistage des premiers cas dans la région, plusieurs pays commencent à alléger prudemment les mesures de confinement pour reprendre l'activité économique. C'est le cas notamment du Rwanda et de Madagascar. D'autres pays, comme le Kenya, l'Éthiopie, le Soudan ou l'Ouganda maintiennent, voire renforcent, leurs dispositions pour contenir l'épidémie. A ce jour, **l'Ouganda et le Soudan** sont les seuls pays à appliquer des mesures de **confinement général** (sur l'ensemble du pays ou en ville). La Tanzanie et le Burundi, n'ont quant à eux, pris que très peu de mesures de confinement.

Principales nouveautés depuis le 16/04/20:

- **Kenya.** Le nombre de cas est passé de 234 à 1109 et le nombre de morts de 11 à 50, A l'occasion de sa 6^{ème} allocution, le 16 mai dernier, le Président a prolongé jusqu'au 6 juin le couvre-feu et le confinement partiel de plusieurs comtés. Les écoles devraient réouvrir progressivement à compter du 4 juin. Certains cafés/restaurants ont commencé à réouvrir en respectant des consignes de sécurité strictes. Des dépistages massifs sont mis en place et la fermeture de certains quartiers populaires de Nairobi et Mombasa a été ordonnée le 7 mai.
- **Éthiopie.** Le nombre de cas est passé de 92 à 399 et le nombre de morts de 4 à 5. Les mesures de confinement partiel se poursuivent. Certaines régions rétablissent néanmoins les transports publics et réouvrent progressivement les cafés/bars/restaurants. A Addis et dans quelques régions, des dépistages (prise de température) sont effectués en porte à porte.
- **Tanzanie.** Le nombre de cas serait passé de 94 à 509 et le nombre de morts de 4 à 21. Néanmoins, aucun chiffre officiel n'a été publié récemment. Certains observateurs font état d'un potentiel de 30 000 contaminations, tandis que l'ambassade des États-Unis communique sur la situation désastreuse dans les hôpitaux de Dar Es Salam. Le gouvernement n'a à ce jour pas renforcé les mesures de confinement : seules les écoles restent fermées ; les bars et restaurants sont fermés sur base volontaire. Le gouvernement se serait approvisionné en COVID-Organics (Artemesia) en provenance de Madagascar pour lutter contre la maladie.
- **Ouganda.** Le nombre de cas confirmés est passé de 55 à 264, sans mort à déplorer. Le confinement généralisé a été prolongé jusqu'au 2 juin. Des plans de déconfinement sectoriels sont en cours de préparation.
- **Rwanda.** Le nombre de cas confirmés est passé de 138 à 320, sans mort à déplorer. Le confinement généralisé a pris fin le 4 mai, mais les déplacements au sein du pays restent interdits et un couvre-feu est instauré. Certaines activités sont autorisées à reprendre (notamment hôtels et marchés à 50% des capacités).
- **Burundi.** Le nombre de cas confirmés est passé de 5 à 42, avec un seul mort à déplorer. Néanmoins, peu de dépistages sont réalisés et les chiffres officiels sont peu actualisés. Aucune mesure n'a été prise par les autorités pour limiter les déplacements et les rassemblements au sein du pays. Le 16 mai, quatre représentants de l'OMS ont été expulsés du pays. Ces dernières semaines ont vu la multiplication des meetings politiques et les élections se sont tenues, comme prévu, le 20 mai.
- **Soudan.** Le nombre de cas est passé de 32 à 3138 et le nombre de morts de 5 à 121, ce qui représente la plus forte progression en Afrique de l'Est. Le confinement généralisé de l'Etat de Khartoum, mise en place le 17 avril, est renforcé et prolongé jusqu'à 19 mai.
- **Madagascar.** Le nombre de cas confirmés est passé de 111 à 405, avec 2 morts à déplorer depuis le 17 mai. Les activités économiques reprennent progressivement, mais l'état d'urgence est prolongé jusqu'au 1^{er} juin et seules les transports de marchandises et sanitaires sont autorisés. Le gouvernement fait la promotion du COVID-Organics, anti-paludéin notable à base d'Artémisia, ce qui est source de quelques tensions au niveau international, notamment avec l'OMS. Les essais cliniques débutent.

Restrictions aux frontières

La plupart des frontières aériennes et terrestres sont aujourd'hui fermées à toute circulation de personnes, à l'exception du transport de marchandises. Une surveillance accrue du passage des frontières est mise en place, car beaucoup de nouvelles contaminations sont liées aux chauffeurs routiers ou aux personnes ayant voyagé à l'étranger. Les zones frontalières seraient les plus contaminées. Seule Ethiopian Airlines maintient des vols passagers réguliers à destination de l'étranger, et notamment l'Europe.

Principales nouveautés depuis le 16/04/20 :

- **Kenya.** Le Kenya a annoncé le 16 mai la fermeture immédiate de ses frontières avec la Somalie et la Tanzanie (hors transport de marchandises). Au cours de la dernière semaine, 25% des nouveaux cas dépistés au Kenya auraient déclaré s'être rendus récemment dans l'un de ces deux pays, alors que dans le même temps les chauffeurs routiers représenteraient près de 50% des nouveaux cas dépistés. Le Kenya a par ailleurs organisé un premier vol de rapatriement de concitoyens en provenance du Royaume Uni. D'autres sont prévus en provenance de Chine et d'Inde.
- **Madagascar.** Le pays a annoncé récemment la fermeture des frontières maritimes pour les passagers.

Circulation des marchandises (import/export)

Suite à plusieurs cas de chauffeurs routiers testés positifs au COVID-19 et aux difficultés rencontrées aux postes frontières quant à la généralisation des tests, causant d'importantes files d'attente (jusqu'à 30 km entre l'Ouganda et le Kenya), de longues discussions se sont tenues ces dernières semaines avec les Etats membres de la CAE pour **élaborer de nouvelles lignes directrices** pour le transport de marchandises. Un accord aurait été trouvé il y a quelques jours. Le déploiement de la conduite relais (c'est-à-dire l'échange de conducteurs aux frontières) est encouragé, mais il est désormais possible de décharger les marchandises aux points frontaliers, à l'exception des denrées périssables et des produits pétroliers qui pourront être escortés vers leur destination finale. **Tous les camionneurs devront faire leurs tests COVID-19, 48 heures avant de commencer leur voyage** et produire les certificats aux points de contrôle. Les chauffeurs devront être autonomes en nourriture et porter obligatoirement un masque. Les moyens seront renforcés pour accélérer les dédouanements.

L'Union Africaine a par ailleurs annoncé que la **mise en œuvre de la ZLECA** (Zone de libre-échange continentale africaine) était **reportée du 1^{er} juillet 2020 à début janvier 2021**, compte tenu de la pandémie COVID-19.

Principales nouveautés depuis le 16/04/20 :

- **Kenya.** Pour accompagner les mesures prises au niveau de la CAE, le gouvernement kenyan a effectué des tests COVID-19 ciblés sur les chauffeurs routiers, qui seront re-testés toutes les deux semaines. Les chauffeurs à destination de l'Ouganda seront testés dès leur départ de Mombasa, pour éviter les files d'attente à la frontière. Par ailleurs, dans un contexte de ralentissement de la chaîne d'approvisionnement mondiale, au moins 40 navires auraient été retardés ou annulés au port de Mombasa. Enfin, Kenya Airways aurait été contrainte d'annuler certains vols cargos, une grande partie des équipages ayant été placés en quarantaine.
- **Ethiopie.** Ethiopian Airlines poursuit ses opérations de fret et de rapatriement. Un premier vol de fret direct entre l'Inde et l'Ethiopie a été mis en place le 26 avril : il devrait être hebdomadaire désormais.
- **Tanzanie.** Pour l'export des produits agricoles (fruits et légumes, épices), les liaisons fret se poursuivent et se renforcent. Ethiopian Airlines propose désormais 3 à 4 liaisons hebdomadaires pour exporter les produits vers l'Europe depuis Arusha. Air Tanzanie aurait remplacé ses vols commerciaux par des vols « cargos ».

- **Ouganda.** Le Président a réaffirmé l'impossibilité d'empêcher les chauffeurs routiers étrangers de pénétrer sur le territoire national. Le gouvernement a ainsi désigné des endroits où les conducteurs de marchandises en transit pourront stationner. A plus long terme, le Président ougandais souhaite réorganiser les systèmes ferroviaire et fluvial pour en faire les principaux moyens de transport de marchandises du pays.
- **Rwanda.** Tous les services de dédouanement, proposés normalement à Kigali, sont désormais disponibles aux postes frontières. La compagnie aérienne Rwandair aurait remplacé ses vols commerciaux vers Bruxelles et Londres par des vols "cargo" pour maintenir les exportations vers l'Europe.

Problématiques spécifiques à certaines filières

Même si les capacités de fret aérien se renforcent progressivement, le secteur des **fruits et légumes reste toujours en tension** dans un contexte où la demande mondiale est importante. Les exportations de fleurs reprennent quant à elles légèrement, avec une reprise de la demande liée aux mesures de déconfinement dans plusieurs pays et notamment en Europe. **Avec la fête des mères, les prochaines semaines seront cruciales pour les producteurs de fleurs** de la région, et notamment les producteurs de « fleurs équitables » qui représentent près de 60 000 emplois. La crise COVID-19 aurait un **impact limité sur le café africain**, qui représente 10% de la production mondiale. Malgré les mesures de confinement et la fermeture des bars et restaurants, l'Organisation Internationale du café estime que la consommation globale devrait être en hausse en raison d'une demande domestique plus importante. Au niveau des marchés locaux, des difficultés s'observent notamment dans les **filières animales (lait, volailles, œufs), affectées** par la limitation des déplacements, les mesures de confinement partiel et les baisses de revenus des consommateurs.

Principales nouveautés depuis le 16/04/20 :

- **Kenya.** Les filières locales sont perturbées par la mise en place des mesures de confinement. La fermeture des fast-foods et restaurants réduit notamment la demande en viande de volailles : certaines associations estiment à 50% la baisse de production dans ce secteur. Le couvre-feu et l'interdiction des rassemblements affectent également les marchés aux bestiaux et aux poissons. Les secteurs du thé et du café restent toujours affectés par l'arrêt des ventes aux enchères, le gouvernement exigeant sous deux mois leur numérisation.
- **Ethiopie.** Plusieurs exploitations de volailles sont obligées de détruire une partie de leurs poussins compte tenu de la chute de la demande urbaine. Les exportations de café resteraient quant elles stables, avec une légère baisse néanmoins observées sur les cafés de spécialité.
- **Tanzanie.** Le secteur horticole tanzanien était l'un des sous-secteurs les plus dynamiques de l'économie tanzanienne, avec une croissance annuelle estimée à 11% par an et 4 000 000 d'emplois. Avec la crise COVID-19 une grande partie des productions destinées aux marchés régionaux et internationaux rencontrent d'importantes difficultés à l'export, menaçant une grande partie des emplois des exploitations horticoles.
- **Ouganda.** Le stockage du thé devient un véritable casse-tête, alors que les entrepôts de stockage sont désormais pleins à Mombasa, 95% de la récolte ougandaise (la plus importante en Afrique après le Kenya) étant vendus sur la côte kenyane. La pénurie de conteneurs et la faiblesse de la demande limitent les transactions et aurait fait baisser les prix de 40%.
- **Rwanda.** Les filières animales locales sont notamment perturbées par les mesures de confinement (accès aux villes, fermeture des hôtels, des restaurants et des écoles) : lait et œufs se retrouvent ainsi en surproduction.
- **Madagascar.** La valeur des exportations de vanille aurait baissé de 50% au cours des trois premiers mois de l'année, compte tenu d'une baisse importante de la demande. La filière riz pourrait finalement connaître une bonne saison de production : les bonnes conditions météorologiques et une main d'œuvre rurale renforcée par une main d'œuvre urbaine ayant quitté la capitale auraient permis d'atteindre ces performances.

Mesures de soutien

[Mesures transversales de soutien à l'économie :](#)

De nombreux pays ont pris des mesures transversales de soutien à leur économie et bénéficient de l'**appui des bailleurs internationaux** tels que le FMI et la Banque Mondiale. Les **bailleurs nationaux** se mobilisent également pour soutenir les plans de réponse à la crise COVID-19 ou réorienter les programmes en cours dans tous les secteurs d'activité. **Les capacités d'endettement des pays deviennent néanmoins de plus en plus limitées** : plusieurs pays (Ethiopie, Ouganda, Kenya) ont manifesté leur souhait de bénéficier du moratoire sur la dette négocié au G20. Malgré tout, si le FMI prévoit que l'Afrique subsaharienne entrera en récession en 2020, l'institution internationale prévoit pour les économies éthiopiennes, rwandaises, ougandaises et kényanes, une **croissance ralentie, certes, mais toujours effective**.

[Mesures spécifiques au secteur agricole, agroalimentaire et pêche](#)

Le **FIDA (Fonds international pour le développement de l'agriculture)** a annoncé le 20 avril la mobilisation de **40 MUSD pour le soutien des agriculteurs et des communautés rurales** dans le monde (accès aux intrants, services numériques et informations, accès aux marchés et liquidités). Le FIDA appelle également les bailleurs publics et privés à provisionner un fonds de secours à hauteur de 200 MUSD. **Au niveau des pays**, plusieurs groupes de travail sont mis en place sous l'égide des ministères de l'agriculture afin d'assurer un suivi des chaînes de valeurs agricoles (Kenya, Rwanda, Ouganda, Tanzanie notamment). Les plans de réponses ou de relance intègrent bien souvent une **dimension «sécurité alimentaire et appui au redémarrage de l'économie** » qui concerne notamment le secteur agricole.

[Mesures de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire et gestion de la main d'œuvre](#)

Peu de mesures spécifiques sont mises en place pour le soutien direct des fournisseurs de l'industrie agroalimentaires et la gestion de la main d'œuvre. La création d'emplois formels pourrait être fortement impactée.

[Principales nouveautés depuis le 16/04/20 :](#)

- **Kenya.** Le FMI a approuvé un prêt d'urgence de 739 MUSD pour faire à l'impact économique de l'épidémie de Covid-19, et la Banque Mondiale un financement de 50 MUSD. Un versement de 750 MUSD porté à 1 Mds USD en raison de la crise a été approuvé le 19 mai dans le cadre du DPO2, financé par la BM et appuyant notamment d'importantes réformes agricoles. La loi fiscale visant à alléger la fiscalité des ménages et des entreprises a été promulguée le 5 mai. Un nouveau « stimulus package » de 503 MUSD pour garantir des crédits à destination des PME a été annoncé le 21 mai. Le ministère de l'agriculture a quant à lui publié des lignes directrices sur la nutrition et la sécurité alimentaire et confié à **l'AFA (Agriculture Food Authority) la mission de certifier les transporteurs de produits et intrants agricoles**, autorisés à franchir les barrages routiers. Le ministère des finances a par ailleurs annoncé le renforcement du **financement de l'Agricultural Finance Corporation (AFC), banque publique** dédiée au financement du secteur agricole au Kenya. Ce financement de 14 MUSD, réparti sur trois ans, devrait permettre de renforcer les opérations de prêt en direction des acteurs du secteur agricole. L'AFC envisagerait également de s'associer à des investisseurs pour accroître sa capacité de prêts et de garanties.
- **Ethiopie.** Le FMI a approuvé un financement d'urgence de 411 MUSD pour faire face à la pandémie de COVID-19, et la Banque Mondiale un financement de 82 MUSD. Le ministère du commerce et de l'industrie mobilise 100 MUSD pour aider les entreprises exportatrices à importer des matières premières.
- **Tanzanie.** **Peu de mesures officielles** auraient été prises pour l'instant. Les professionnels du secteur horticole sollicitent des mesures d'atténuation visant à assouplir les conditions de prêt aux entreprises, alléger la fiscalité des entreprises ou réduire les charges sociales en cette période de crise.

- **Ouganda.** Le FMI a approuvé un financement d'urgence de 491 MUSD pour faire face à la pandémie de COVID-19. 34 mesures ont été prises par le gouvernement pour faire face à la crise, dont certaines portent sur le renforcement de la sécurité alimentaire et la nutrition. Une grande partie du budget étant désormais consacré à la gestion de crise (COVID-19 et criquets), le budget opérationnel du ministère en charge de l'agriculture s'en trouverait limité.
- **Rwanda.** Un plan de relance économique, tous secteurs confondus, a été approuvé le 30 avril par les autorités rwandaises. Il prévoit notamment **des mesures fiscales et monétaires** pour le soutien à la reprise économique globale de l'économie. **Un fonds de relance économique de 200 MUSD** sera mis en place prochainement pour soutenir les entreprises, et notamment les entreprises agro-alimentaires. Quelques mesures sectorielles sont proposées et une attention particulière est portée au **soutien aux exportations agricoles** (renforcement du fret aérien) **et à la sécurité alimentaire** du pays (distribution d'intrants, distribution de produits laitiers et d'œufs, renforcement du stockage à froid et du stockage de céréales, etc.).
- **Burundi.** Peu de mesures ont été officiellement annoncées. Le plan d'urgence COVID-19 s'établirait à environ 30 MUSD et prévoit notamment une augmentation du stock stratégique d'approvisionnements alimentaires.
- **Madagascar.** Pour l'ensemble des fédérations professionnelles, les attentes vis-à-vis du gouvernement sont fortes afin de soutenir le secteur privé et la trésorerie des entreprises et *in fine* maintenir l'emploi. Les différentes filières ont été invitées à faire part de leurs propositions.

Autres points d'attention

[Veille sur l'approvisionnement des chaînes alimentaires](#)

Les chaînes d'approvisionnement alimentaires sont considérées comme essentielles, dans la grande majorité des cas, et à ce titre exemptées de blocage. Néanmoins, elles sont particulièrement exposées à la crise COVID-19 et rencontrent plusieurs difficultés dans la région, encore difficile à quantifier.

Elles doivent tout d'abord s'adapter aux nouvelles conditions de transport qui ralentissent la circulation des marchandises, augmentent les coûts des produits et causent des pertes de denrées périssables. Les moyens de transport se limitent aujourd'hui bien souvent aux seuls véhicules de grosse capacité, les moyens de transports plus « artisanaux » (bus, voitures, vélos ou piétons) se trouvant plutôt limités, ce qui réduit les capacités d'approvisionnement des centres urbains et l'accès aux marchés pour les producteurs.

Elles doivent ensuite s'adapter aux mesures de distanciation sociale qui limitent l'accès aux marchés ruraux, imposent la fermeture des restaurants, des bars et diverses échopes représentant des débouchés importants des filières agricoles et agroalimentaires, modifient les habitudes de consommation et les circuits de distribution (ventes à distance, distribution d'aide alimentaire, etc.) ou réduisent les capacités de transformation dans les entreprises agro-alimentaires.

Pour ces différentes raisons (baisse des approvisionnements en provenance des zones rurales et limitation du nombre d'opérateur dans les installations), **l'abattoir de Nairobi** observerait par exemple **une baisse de production d'environ 50%**.

Connexe au secteur agroalimentaire, **le secteur des intrants agricoles** (semences, produits phytosanitaires, produits vétérinaires) est également **particulièrement sensible**, à la fois parce qu'une grande partie des produits est importée hors d'Afrique de l'Est - et donc dépendante du fret maritime - et que leur circulation et leur distribution peuvent être limitées localement ou régionalement par les mesures de confinement total ou partiel. Pour faciliter la **circulation et l'approvisionnement des semences dans la région**, l'AFSTA (African Seed Trade Association) et l'ACTSA (Alliance COMESA pour le commerce des produits de base en Afrique de l'Est et australe) se sont rapprochées afin de lever les freins à leur libre circulation en cette période de crise COVID-19.

Risque d'insécurité alimentaire

La situation alimentaire dans la région est sous tension. Les pertes de revenus ou l'inflation limitent l'accès aux produits alimentaires : au Kenya, 94% des foyers seraient affectés, voire très affectés, financièrement par la crise COVID-19. En outre, les **invasions de criquets** se poursuivent dans la région détruisant plusieurs centaines de milliers d'hectares de cultures et de pâturages. La FAO a notamment annoncé le 21 mai une ré-évaluation des besoins financiers dans la zone : l'appel à contribution est porté de 153 MUSD à 231 MUSD pour permettre notamment le traitement de 1,7 Mha (pour mémoire, 0,4 Mha ont été traités depuis janvier 2020). Enfin, l'Afrique de l'Est est touchée depuis plusieurs semaines par de **très fortes pluies** ayant un impact négatif sur les productions agricoles, et causant d'importantes inondations et glissements de terrain perturbant les axes de circulation et les opérations de traitement contre le criquet ou de distribution de produits alimentaires. **Plusieurs centaines de morts** sont à déplorer et plus de **800 000 personnes ont été déplacées** (principalement Kenya, Ethiopie, Somalie, Ouganda et Rwanda). Ces populations sont généralement hébergées dans des logements d'urgence ne permettant pas toujours de respecter les gestes barrières, rendant ces populations plus vulnérables au COVID-19.

Principales nouveautés depuis le 16/04/20 :

- **Kenya.** Le Kenya est le **pays le plus affecté par les inondations**. Le bilan s'établit à 237 morts et des milliers de personnes déplacées, aggravant localement les risques d'insécurité alimentaire. La « Food Security War Room », pilotée par le ministère de l'agriculture, se veut **rassurante quant aux réserves alimentaires** du pays et la disponibilité des produits de base (maïs, riz, etc.) et des intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires). **Le prix du maïs aurait diminué de 10%**. Les circuits de distribution se réorganisent pour renforcer l'offre de vente en ligne : le distributeur Naivas investit ainsi 10 MUSD pour renforcer ce segment et la plateforme de e-commerce Jumia signe un accord de partenariat avec Twiga Foods (entreprise de sourcing de fruits et légumes auprès des agriculteurs). L'enseigne Carrefour propose la mise en place d'un panier de solidarité avec la Croix Rouge Kenyane et l'entreprise Jumia, une initiative semblable sur son site en ligne.
- **Ethiopie.** Le gouvernement tente de contenir l'inflation sur les denrées alimentaires pour limiter le risque d'insécurité alimentaire sur les ménages vulnérables. Il prévoit également de distribuer 1,8 MT d'engrais pour sécuriser la prochaine saison de production (+17% par rapport à 2019). Les inondations récentes et l'invasion des criquets pourraient malheureusement conduire à des pertes de récoltes significatives. A ce jour, **8,5 millions de personnes pourraient souffrir d'insécurité alimentaire**. Dans la capitale, la pénurie de pain se fait sentir : l'inauguration du Sheger Bread project devrait permettre de produire 80 000 pains/heure.
- **Tanzanie.** Le pays serait impacté par une réduction des importations d'intrants (engrais et produits phytosanitaires). Le prix du sucre serait en augmentation, en lien avec la diminution de la production locale.
- **Ouganda.** Le plan de réponse à la crise COVID-19 prévoirait de consacrer 60 MUSD à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en s'associant aux initiatives du PAM, de l'UNICEF, de la FAO et des bailleurs nationaux.
- **Rwanda.** Une attention particulière est portée au volet « sécurité alimentaire » du plan de réponse COVID-19 et aux populations rendues vulnérables suite aux mesures de confinement. Les réserves stratégiques seraient suffisantes pour les deux prochains mois.
- **Soudan.** Plusieurs mesures ont été prises pour renforcer la sécurité alimentaire du pays. **Le taux d'inflation continue de s'aggraver** et de réduire le pouvoir d'achat (céréales, viande, pain et lait) des populations les plus vulnérables. Le PAM s'associe à un programme de soutien alimentaire pour **apporter une aide à deux millions de foyers**. Le pays s'attend à un déficit céréalier important dans les prochains mois. La réduction des importations de céréales liées à un déficit de devises pourrait augmenter le prix des denrées alimentaires et limiter la disponibilité alimentaire dans les régions éloignées. Pour limiter ces risques, les **exportations de sorgho sont désormais interdites** et le gouvernement veille à reconstituer les stocks stratégiques.
- **Madagascar.** Le Gouvernement a mis en place dans la capitale des points de vente de produits de première nécessité, à prix réduits, à destination des ménages les plus vulnérables. Devant la forte affluence, le gouvernement a dû renoncer à cette initiative et devrait proposer une distribution à domicile.

Annexe 1 : Contexte général, restrictions aux frontières, circulation des marchandises et problématiques spécifiques à certaines filières
Etat de situation au 21/05/2020 par pays

Pays	Situation épidémiologique	Mesures d'ordres générales	Restrictions aux frontières	Circulation des marchandises	Problématiques spécifiques à certaines filières
KENYA	1109 cas confirmés 50 morts	<p>Confinement partiel. Déplacements limités. Limitation du nombre de passagers dans les transports. Interdiction d'entrer/sortir de plusieurs contés (dont Nairobi et Mombasa) ou certains quartiers populaires. Couvre-feux de 19h à 5h (minimum jusqu'au 6 juin).</p> <p>Fermeture des écoles et des commerces non essentiels et lieux culte (minimum jusqu'au 4 juin). Réouverture progressive bars et restaurants.</p> <p>Port du masque obligatoire en public.</p>	<p>Vols internationaux suspendus à compter du 25/03 jusqu'au 27 mai (minimum).</p> <p>Frontières terrestres fermées avec Somalie et Tanzanie, à l'exception du transport de marchandises</p> <p>Quarantaine obligatoire à l'arrivée (interdiction non résidents)</p>	<p>Fret aérien non concerné par suspension des vols, mais diminution de 75% des capacités de transports</p> <p>Fret maritime en tension</p> <p>Assouplissement certificats exports vers Kenya</p>	<p>Secteur fleurs Exportation F&L Secteur thé Secteur café Secteur pêche</p>
ETHIOPIE	399 cas confirmés 5 morts	<p>Etat d'urgence déclaré le 10/04 pour 5 mois</p> <p>Confinement partiel. Déplacements limités. Limitation du nombre de passagers dans les transports. Circulation alternée des voitures privées à Addis. Potentielles mesures de confinement plus strictes au niveau régional : interdictions de transports publics intra/interrégionaux</p> <p>Fermeture des écoles et Annulation des rassemblements et événements sportifs. Distanciation sociale.</p> <p>Report des élections législatives prévues le 31/08/20</p>	<p>Vols internationaux limités (classe affaire) mais maintenus. Un vol quotidien pour Paris</p> <p>Frontières terrestres fermées, à l'exception du transport de marchandises</p> <p>Quarantaine obligatoire à l'arrivée.</p>	<p>Fret aérien non concerné par suspension des vols. Addis est la principale plateforme cargo d'Afrique.</p> <p>Fret maritime en tension (Djibouti).</p> <p>Attention spéciale au corridor Addis-Djibouti (95% des importations dont carburant et denrées alimentaires). Quelques difficultés d'acheminement depuis Djibouti liées aux mesures de confinement.</p>	<p>Secteur fleurs Exportation F&L</p>

TANZANIE	509 cas confirmés 21 morts	<p>Pas de confinement.</p> <p>Fermeture des écoles. Fermeture des bars et restaurant sur base volontaire.</p>	<p>Vols internationaux suspendus depuis le 11 avril</p> <p>Quarantaine à l'arrivée</p>	<p>Fret aérien non concerné par suspension des vols. Renforcement fret aérien avec Ethiopian Airlines et AirTanzania.</p>	Exportation F&L
UGANDA	264 cas confirmés 0 mort	<p>Confinement. Interdiction des déplacements en transports collectifs et en véhicule privé (seul les déplacements à pieds sont autorisés ; tolérance pour le corps diplomatique); couvre-feux tous les jours à partir de 19h. Prolongation jusqu'au 2 juin.</p> <p>Fermeture des écoles, bars, discothèques Interdiction des rassemblements de masse (religieux, politiques, culturels, sportifs, mariages,...)</p> <p>Port du masque obligatoire.</p>	<p>Vols internationaux suspendus</p> <p>Frontières terrestres fermées, à l'exception du transport de marchandises</p> <p>Quarantaine obligatoire à l'arrivée (interdiction étrangers)</p>	<p>Fret aérien non concerné par suspension des vols mais réduction des capacités de transport.</p> <p>Délai d'acheminement des marchandises depuis Mombassa (10 jours au lieu de 4)</p>	Exportation F&L Thé
RWANDA	320 cas confirmés 0 mort	<p>Confinement partiel. Fin du confinement généralisé le 4 mai. Déplacements non essentiels toujours interdits entre provinces. Couvre-feu entre 22h et 5h. Moto-taxis interdits jusqu'au 1^{er} juin.</p> <p>Réouverture progressive des hôtels et marchés à 50% des capacités. Les lieux de culte, bars, centres sportifs et centres sportifs restent fermés. Les écoles resteront fermées jusqu'en septembre 2020.</p> <p>Contrôles thermiques aléatoires. Port du masque obligatoire.</p>	<p>Vols internationaux suspendus</p> <p>Frontières terrestres fermées, à l'exception du transport de marchandises.</p>	<p>Fret aérien non concerné par suspension des vols mais réduction des capacités de transport. Renforcement fret via avions passagers.</p> <p>Pas fermeture aux biens essentiels, sauf avec le Burundi.</p>	Exportation F&L Café

BURUNDI	42 cas confirmés 1 mort	Lavage de mains obligatoires pour transports en commun	Vols internationaux suspendus Frontières fermées	Frêt a priori non concerné par suspension des vols	
SOUDAN	3138 cas confirmés 121 morts	Confinement localisé. Limitation des déplacements à l'intérieur du Soudan, entre villes et/ou entre provinces. Couvre-feu quotidien. Pour l'Etat de Khartoum, confinement généralisé prolongé fin mai : achats nourriture possible entre 6h et 13h, fermeture des ponts, arrêt des transports publics. Les véhicules de transport des produits alimentaires autorisés. Fermeture des écoles et universités. Report des examens. Interdiction des rassemblements publics ou privés. Suspension des activités sportives. Réduction des temps entre l'appel à la prière et la prière à moins de 15 min.	Vols internationaux suspendus Frontières fermées	Frêt aérien non concerné par suspension des vols mais réduction des capacités de transport. Fermeture des frontières terrestres, yc biens essentiels (sauf animaux vivants à pied) Frêt maritime en tension : réduction à 80% des exportations. Application quarantaine.	Secteur céréales Secteur gomme arabique
MADAGASCAR	405 cas confirmés 2 morts	Confinement partiel. Mesures de déconfinement progressif. Etat d'urgence sanitaire prolongé. Couvre-feu de 21h à 4h. Prolongation de l'interdiction de circulation au départ des villes d'Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa. Réouverture des écoles, des lieux de culte et restaurants. Rassemblements et événements culturels et sportifs interdits au-delà de 50 personnes. Port du masque obligatoire en public.	Vols internationaux suspendus. Fermeture des frontières maritimes pour les passagers.	Frêt aérien non concerné par suspension des vols mais réduction des capacités de transport. Frêt maritime en tension (quarantaine à l'arrivée, rotations limitées de bateaux)	Secteur pêche Exportation vanille

Annexe 2 : Mesures génériques de soutien à l'activité économique et mesures spécifiques au secteur agricole, agroalimentaire et pêche
Etat de situation au 21/05/2020 par pays

Pays	Mesures transversales de soutien à l'économie	Mesures spécifiques au secteur agricole et agro-alimentaire et de la pêche	Mesures de soutien aux fournitures de l'industrie agroalim.	Mesures de gestion de la main d'oeuvre
KENYA	<p><i>Croissance du PIB revue à la baisse de 6,2 % à « possiblement » 3,4 % (Gvt), 1% selon FMI.</i></p> <p>740 MUSD urgence FMI 50 MUSD de la BM</p> <p>1 Mds USD pour le DPO2 de la BM, approuvé le 19 mai</p> <p>Mesures prises : Baisse taxe sur le CA à 1% (PME) Baisse TVA de 16% à 14% Rétablissement de la TVA pour les produits de base 100 MUSD pour les plus vulnérables, Réduction salaires gouvernement Remboursement TVA accéléré</p> <p>Annonce d'un nouveau « stimulus package » de 503 MUSD pour garanties bancaires à destination des PME.</p> <p>Facilitation mobile money</p>	<p>Mise en place d'un County Gouvernement Coordination and Food Supply Working Group committee (CGC&FSWG) Mise en place d'une Food Security War Room (FSWR)</p> <p>Elaboration de guidelines pour les agriculteurs et gouverneurs, les revendeurs et transformateurs, les transporteurs, la nutrition et la sécurité alimentaire.</p> <p>Services de conseil et intrants (engrais) à prix « abordables ». Mise à disposition pour les gouvernements locaux d'engrais et de semences</p> <p>Allègement des procédures d'importation de semences, d'intrants et de produits phytosanitaires pour 6 mois.</p> <p>Mise en place du « Kenya COVID-19 Emergency Response Fund » pour coordonner la distribution des biens de première nécessité (dont alimentation).</p> <p>Annonce de financement de 14 MUSD à l'Agricultural Finance Corporation (AFC), banque publique.</p>	idem	

<p>ETHIOPIE</p>	<p><i>Inflation et dépréciation face à l'USD. Croissance PIB revue à la baisse de 7,2% à 3,2% (FMI).</i></p> <p>411 MUSD du FMI 82 MUSD de la BM + Contributions bailleurs nationaux</p> <p>Plan de sauvegarde de l'économie (27/03) : 1,5MdsUSD Plus de liquidités pour banques Octroi prioritaire de devises aux importateurs d'équipements sanitaires + exemption taxes import Facilitation mobile banking Remboursements TVA accélérés</p> <p>100 MUSD pour accompagner les entreprises exportatrices à importer des matières 1ères. Mesures de plusieurs banques publiques pour accompagner le secteur privé.</p>	<p>Suppression du prix de vente minimum appliqué au secteur exportateur de l'horticulture Suspension du remboursement des intérêts pour les entreprises du secteur horticole (Zemen Bank)</p> <p>Sensibilisation des agriculteurs au COVID19</p> <p>Lancement appel d'offre pour l'importation de 2,3 MT de blé, riz, sucre et de 104 ML d'huiles alimentaires. 1200 banques alimentaires en cas de pénuries</p> <p>Achat et distribution de 1,8 MT d'engrais. 7,9 MT</p>		<p>Interdiction de licencier pendant l'Etat d'urgence</p>
<p>TANZANIE</p>	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 5,7% à 4% (gvt tanzanien) et 2% (FMI)</i></p> <p>Peu de mesures officielles prises pour l'instant. Réduction des taux de réserves obligatoires Plan de réponse d'urgence établi pour environ 100 MUSD (financement potentiel BM pour 30 MUSD)</p> <p>Facilitation mobile money</p>	<p>Mise en place d'une cellule d'appui au ministère de l'agriculture</p>		
<p>OUGANDA</p>	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 6% à 4,6% - 5,1% (Gvt), 3,5% (FMI)</i></p> <p>491 MUSD du FMI 190 MUSD de la BM (sollicité par Ouganda) + sollicitation bailleurs nationaux</p> <p>Baisse taux directeur de 9% à 8%, le plus bas depuis 2011</p>	<p>Opérations de distribution de nourriture</p>		

RWANDA	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 8% à 5% (Gvt), 3,5% (FMI)</i></p> <p>70 MUSD de la BM 50 MUSD de l'UE 110 MUSD du FMI - Facilité de crédit rapide (FCR)</p>	<p>Fixation des prix maximum pour 17 denrées de base.</p> <p>Opérations de distribution de nourriture et mesure de soutien aux populations fragiles</p>		
BURUNDI	<p><i>Evolution PIB revue à la baisse de 0,5% à -5,5% (FMI)</i></p> <p>5 MUSD de la BM pour lutte COVID-19</p>			
SOUDAN	<p><i>Evolution PIB revue à la baisse de -2,5% à -7,2% (FMI)</i></p> <p>Renforcement du secteur public de la santé, 100 MUSD Soutien du secteur financier / extension durée des prêts aux entreprises des secteurs impactés Soutien aux salaires des fonctionnaires (500 MUSD)</p> <p>Lancement d'une campagne nationale de dons « pour relever et reconstruire la nation » « Stand for Sudan »</p> <p>Accord dans le cadre du groupe des Amis du Soudan sur un Mutual Accountability Framework (MAF) – réunion virtuelle le 7 mai sous présidence française..</p>	<p>Achat de 200 000 T de blé pour renforcer les réserves stratégiques via le PAM</p> <p>Augmentation du poids légal du pain Interdiction exportation sorgho.</p>		
MADAGASCAR	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 5,3 % à 0,4%-1,6% (FMI)</i></p> <p>168 MUSD du FMI – Facilité de crédit rapide (FCR) 75+31 MUSD de la BM (envisagé) 30+3 MUSD de la BAD (envisagé)</p> <p>Report des déclarations et du paiement de l'Impôt sur le Revenu (IR) dans les secteurs liés au tourisme Report des échéances bancaires pour les 3 prochains mois Moratoire sur le remboursement de crédits bancaires</p>	<p>Limitation des hausses de tarifs sur les produits alimentaires. Dénonciation des prix abusifs.</p> <p>Réquisition des stocks des commerçants qui augmentaient abusivement les prix</p> <p>Aide alimentaire de 2,6 MUSD mise en place pour les foyers les plus impactés par les mesures de confinement</p>		Suspension du paiement des charges sociales par les entreprises